

Séance 1 : Aux origines de la puissance française.

La France est historiquement une grande puissance européenne, mais c'est aussi une puissance qui compte dans le monde. Mais, alors que s'affirment de nouveaux États comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, la France ne semble plus jouer, aujourd'hui, le même rôle économique, diplomatique et culturel que par le passé.

Quelles sont les bases de la puissance de la France ? Quels en sont les aspects et les limites ?

I – L'ouverture du territoire français :

Premières approches : Compléter les fiches de localisation : régions et villes françaises, relief de France.

Document 1 : La France, un territoire ouvert sur le monde (voir carte sur blog)

1) Quels sont les avantages et les handicaps du territoire français ?

➤ Avantages :

- situation géographique de la France métropolitaine au cœur de l'Europe avec ouverture maritime sur quatre mers (Méditerranée, Atlantique, Manche et mer du Nord) ;
- passage aisé entre la Méditerranée et l'Atlantique (isthme) ;
- dispersion des territoires d'outre-mer dans tous les océans (avantage géostratégique) et à toutes les latitudes.

➤ Handicaps :

- petit territoire métropolitain comparé à celui des États-Unis, Canada, Russie, Chine.
- territoires d'outre-mer dispersés et fort éloignés de la métropole (Wallis et Futuna à 17 000 km).
- manque d'unité administrative (départements, régions, collectivités, statut spécifique).

2) Pourquoi dit-on de la France d'outre-mer qu'elle constitue « des confettis de l'empire » ?

- On dit de la France d'outre-mer qu'elle constitue aujourd'hui des « confettis de l'empire » parce que les territoires ultramarins ont appartenu aux empires coloniaux français constitués dès le XVI^e siècle. Mais, dans les années 1930, apogée de la domination coloniale, les possessions françaises étaient beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui.
- On parle également de « France des trois océans », car les DROM et les PCOM sont situés dans l'océan Pacifique, l'océan Atlantique et l'océan Indien.

Document 2 : Les immigrés en France et la population française établie hors de France (voir blog)

3) Pourquoi peut-on dire de la population française qu'elle est ouverte sur le monde ?

- La France accueille des immigrés, même si actuellement la législation limite cette immigration. Les étrangers et immigrés sont au nombre de 5 millions environ.
- Elle envoie des expatriés étudier ou travailler dans des pays étrangers. Le graphique permet de constater que plus d'un expatrié sur deux est établi en Europe. Cette ouverture reste donc malgré tout limitée.

4) Quelles différences relevez-vous entre l'origine des immigrants et la distribution des Français à l'étranger ? Comment les expliquer ?

- Les immigrants les plus nombreux proviennent des anciens territoires français (Afrique particulièrement). Ils sont arrivés en France en raison des liens culturels qui s'étaient créés avec la France (langue) et parce qu'elle leur semblait être un eldorado. Le reste des immigrants provient d'États européens. Il s'agit alors d'une immigration de proximité, de travail, liée aux opportunités offertes par les grandes entreprises industrielles et commerciales.
- Les Français qui s'établissent à l'étranger le font particulièrement en Europe (Suisse, Royaume-Uni, Luxembourg, Italie, Espagne, Belgique, Allemagne), États-Unis, Canada. L'expatriation

n'est pas dictée par des liens historiques mais bien plutôt par des impératifs liés aux études ou au travail.

Document 3 : La France dans l'Union européenne (voir blog)

- 5) Comment la France se situe-t-elle par rapport à la mégapole européenne ? Quelle est la place de Paris ?
- La France se situe plutôt en marge de la mégapole (ou dorsale) européenne qui constitue le centre névralgique du continent et de l'UE (forte activité économique et financière, densité des réseaux urbains et de transports...). Seules les régions frontalières (Nord et Est) sont en position d'être connectées à la dorsale. En cela Paris (la seconde ville de l'Union après Londres, paraît quelque peu excentrée.
- 6) En quoi occupe-t-elle une position de carrefour ?
- À l'Ouest du continent, la France occupe toutefois une position de carrefour en particulier entre Europe du nord et Europe du Sud. Cependant, avec l'entrée des pays de l'Est dans l'Union, le gradient de l'UE se déplace incontestablement vers l'Est.

Document 4 : Charles de Gaulle et Konrad Adenauer*, 1963



* Konrad Hermann Joseph Adenauer, né le 5 janvier 1876 à Cologne et mort le 19 avril 1967 à Rhöndorf, est un homme politique allemand chrétien-démocrate (droite). Il fut de 1949 à 1963 le premier chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne. Il est aussi considéré comme l'un des Pères de l'Europe et l'un des promoteurs avec le général de Gaulle de la réconciliation franco-allemande.

- 7) Présentez les deux personnages. Quelle est l'importance d'une telle rencontre pour la construction européenne ?
- Il s'agit du président de la République française, Charles de Gaulle, fondateur de la Ve République et son premier président de 1959 à 1969, et de Konrad Adenauer, chancelier de la RFA depuis 1949, poste qu'il occupera jusqu'à sa démission en 1963.
 - K. Adenauer est l'artisan de l'intégration de l'Allemagne dans le bloc de l'Ouest et de la réconciliation franco-allemande. L'Allemagne et la France deviennent ainsi des piliers de la construction européenne. Déjà, en 1951, K. Adenauer avait participé à la signature du traité de Paris, instituant la CECA et, en 1957, à celle du traité de Rome, créant la CEE. La réconciliation franco-allemande a été initiée lors de la visite privée du chancelier le 14 septembre 1958 dans la propriété du général à Colombey-les-Deux-Églises. Elle sera scellée par le traité de l'Élysée du 30 janvier 1963 assurant « la réconciliation du peuple allemand et du peuple français, mettant fin à une rivalité séculaire ». Les 4 et 5 juillet 1963, aura lieu la première rencontre institutionnelle entre les deux hommes à Bonn et, les 21 et 22 septembre, lors de l'entrevue de Rambouillet, K. Adenauer tiendra à faire ses adieux au Général avant de quitter la chancellerie. Cette rencontre franco-allemande transforme profondément les relations entre les deux pays et scelle la construction européenne.

A retenir :

Un grand Etat européen, un petit État mondial :

Par son territoire. Avec ses 551000 km², le territoire métropolitain apparaît comme vaste à l'échelle européenne, mais très modeste à l'échelle mondiale. Il faut toutefois majorer ce territoire des 120000 km² de l'outre-mer.

Par sa population. La population métropolitaine de 63,1 millions d'habitants auxquels s'ajoutent les 2,7 millions d'habitants de l'outre-mer place la France au 2^e rang européen mais ne représente que 1 % de la population mondiale. Cette population fournit une main-d'œuvre de qualité et un marché de consommation important.

Une intégration à l'Europe et au monde :

L'Hexagone est le finisterre de l'Europe. Tout en étant rattachée à l'Europe continentale et méditerranéenne, la France s'ouvre sur quatre mers différentes par 5500 km de côtes. C'est en même temps un isthme entre la Méditerranée et l'Atlantique et un carrefour entre Europe septentrionale, méridionale, orientale et occidentale.

Le relief facilite cette ouverture. La disposition périphérique des montagnes (Alpes, Jura, Pyrénées) ne gêne pas la mise en place des voies de communication centrées sur Paris (TGV Sud, Est, Thalys, Eurostar) qui évitent toutefois le Massif central.

Une implication historique dans les affaires du monde :

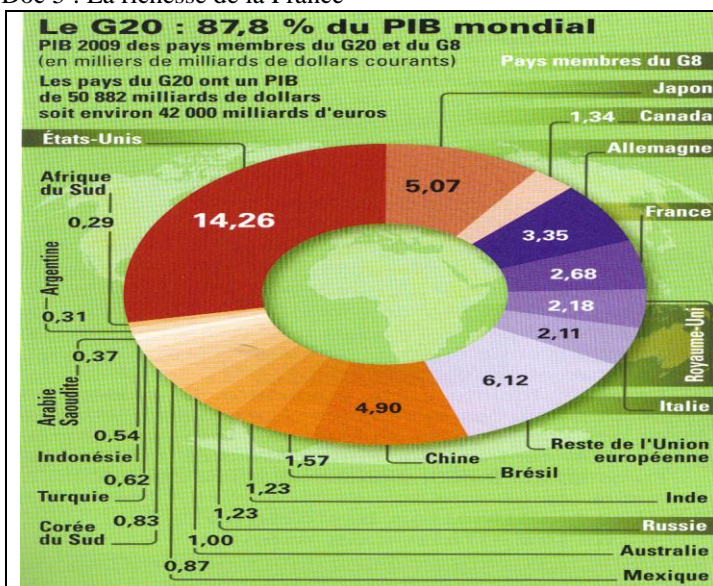
La France a forgé des valeurs universelles. Au XVIII^e siècle, les philosophes des Lumières ont mis en place les idées de démocratie, de droits de l'homme. Elle a étendu son influence grâce à son empire colonial. Fondé aux XVII^e et XIX^e siècles, celui-ci, ancré principalement en Afrique, a disparu après 1945, mais il en reste certains territoires et des habitudes économiques, culturelles et diplomatiques. Elle a été un des principaux initiateurs de la construction européenne. Elle a participé à la fondation de la CECA en 1951, de la CEE en 1957, de l'UE après le traité de Maastricht en 1992. Elle a contribué à faire de l'Europe un des centres du monde.

Carrefour : lieu où se croisent différents moyens de transport.

Isthme : bande de terre réunissant deux mers.

II – La puissance de la France :

Doc 5 : La richesse de la France



Doc 6 : Le rayonnement de la France

L'influence politique est encore forte grâce à son prestige passé, aux relations entretenues avec les anciens pays coloniaux, au rayonnement exercé dans le monde francophone, à la présence de communautés françaises dispersées sur toute la planète et aux nombreuses filiales françaises à l'étranger. La France est présente dans toutes les parties du monde et elle intervient dans le règlement de nombreux problèmes internationaux. Elle est l'un des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations unies et elle joue un rôle assez important dans le G8, le groupe des principales puissances du monde. Son influence culturelle reste grande, même si elle tend aussi à s'affaiblir. C'est un héritage de l'époque où elle avait un très grand rayonnement et où l'élite de nombreux pays s'exprimait en français. Dans les domaines artistique, littéraire et scientifique, cette influence reste encore étendue.

D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, 2010.

- 1) Quelle place occupe le poids du PIB français en Europe et dans le monde ?
 - Ce graphique représente la richesse des États du G20 et du G8.
 - Le G20 comprend les 20 États les plus riches de la planète puisque leur PIB global est équivalent à 87,8 % du PIB mondial.
 - La France a le 5^e PIB mondial, ce qui en fait la 5^e puissance économique mondiale derrière les États-Unis, le Japon, la Chine, l'Allemagne et la 2^e puissance économique européenne. La France a donc une place économique importante dans le monde et, plus encore, en Europe.
- 2) Quels sont les aspects politiques et diplomatiques du rôle de la France dans le monde ?

- La France joue un rôle politique et diplomatique dans le monde ; elle est une puissance (militaire) écoutée sur la scène internationale ; elle possède des ambassades et des missions diplomatiques dans 160 pays ; elle peut également mener des interventions pacifiques (Haïti) ou militaires (Afghanistan).

3) Dans quels domaines culturels la France s'affirme-t-elle ?

- La France s'affirme dans différents domaines culturels :
 - Le domaine linguistique : il y a 220 millions de locuteurs français dans le monde. Le français est la langue officielle ou de travail de 32 États. C'est la 9^e langue la plus parlée dans le monde et il y a 110 millions d'apprenants du français ;
 - le domaine littéraire. Nombre d'ouvrages français sont lus à l'étranger, soit dans leur version d'origine, soit en traduction. Le cinéma français a une audience internationale ;
 - le domaine artistique comme le montrent le succès de la rétrospective Monet à Paris, au Grand Palais, à la fin de l'été 2010, le succès du Pavillon français à l'Exposition universelle de Shanghai en 2010. La France est le premier pays touristique du monde et son patrimoine artistique est en grande partie à l'origine de ce succès ;
 - le domaine de la mode. Les maisons Dior, Saint Laurent, Chanel et les stylistes tendance ont beaucoup de succès dans le monde ;
 - le domaine de la gastronomie. Le succès de chefs tels P. Bocuse, A. Ducasse, P. Troisgros, M. Veyrat, M. Guérard, qui ouvrent souvent des restaurants à l'étranger, en particulier à New York et à Tokyo, ne se départit pas. De plus, depuis novembre 2010, le repas gastronomique français appartient au patrimoine immatériel mondial de l'humanité.

A retenir :

Une puissance économique :

La France est la 2^e puissance économique européenne. Elle a la 1^{re} agriculture de l'UE, une industrie, de pointe, des services de haut niveau. Elle privilégie ses rapports avec l'Europe avec qui elle assure des fabrications (Airbus, Ariane) et elle échange 72 % de ses investissements, 62 % de ses marchandises. La France est la 5^e puissance économique mondiale. C'est un des principaux pays commerçants du monde, le 4^e exportateur et importateur de services. Son indice de développement humain de 0.961 la place au 8^e rang mondial. Elle est membre du G8 et du G20 et de grandes institutions économiques telles que l'OMC, le FMI, l'OCDE. L'économie française connaît cependant des difficultés (recul industriel, endettement, déficit commercial...).

Une puissance diplomatique :

Elle dispose d'outils puissants : son siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, son arme nucléaire, son armée de 400000 soldats professionnels, sa participation à l'OTAN, son réseau diplomatique (le 2^e du monde). Elle peut intervenir dans le monde au nom de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme. Aux interventions de l'État (à Haïti, en Afghanistan) peuvent s'ajouter celles des ONG. Toutefois, son influence diplomatique, en particulier en Afrique, est en recul.

Une puissance culturelle :

La francophonie contribue au rayonnement de la France. Le français est la langue officielle de 29 États et de 170 millions d'individus répartis sur les cinq continents. La francophonie est entretenue par les programmes de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) dont le siège est à Paris, par la présence de 1,7 million de Français à l'étranger.

Le rôle culturel de la France est important dans le domaine des arts (musées, expositions), de la mode (stylistes), de la gastronomie (chefs étoiles), et aussi de la littérature (14 prix Nobels : 1^{ère} place mondiale. Le dernier, 2008, Le Clézio) et des sciences (médaille Fields en 2010).

La France attire. Quatre millions d'étrangers résident en France et 78 millions de touristes visitent le territoire chaque année, la France étant la première destination touristique mondiale. Pourtant l'influence de la France dans le monde décline aujourd'hui au profit de celle des États-Unis et de la Chine.